

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Les prix littéraires
L'ère du soupçon

Francine Bordeleau

Number 75, Fall 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/38211ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bordeleau, F. (1994). Les prix littéraires : L'ère du soupçon. *Lettres québécoises*, (75), 18–21.

Les prix littéraires : l'ère du soupçon

Contestés parfois, mais convoités toujours, les prix littéraires ont pour but d'assurer la reconnaissance publique de ceux qui font la littérature. Tout en entretenant l'illusion que les lauréats sont forcément les plus méritants.

DOSSIER

Francine Bordeleau

POUR LE GRAND PUBLIC, GILLES CORBEIL appartient peut-être à la catégorie des quidams anonymes. Mais parlez-en aux écrivains ! En léguant une substantielle somme d'argent à la

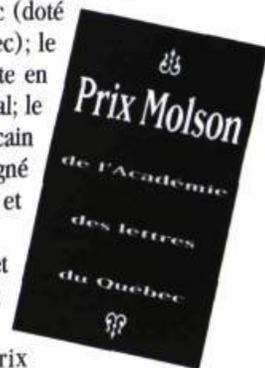
Fondation Émile-Nelligan, ce monsieur a fait du prix qui porte désormais son nom la récompense littéraire la plus richement dotée au Canada. Et, par conséquent, probablement la plus prestigieuse et la plus convoitée. Décerné tous les trois ans à «l'auteur d'une œuvre écrite en français et citoyen du Canada ou des États-Unis», et accompagné d'une bourse de 100 000 \$, le prix Gilles-Corbeil a jusqu'à maintenant honoré deux écrivains : Réjean Ducharme, en 1990, puis Anne Hébert en 1993. Qui sera l'heureux(se) élu(e) en 1996 ? Michel Tremblay ? Marie-Claire Blais ? Jacques Godbout ? Jean Éthier-Blais ? Jacques Poulin ? Les paris sont ouverts. Une chose, toutefois, semble acquise : ce prix — que d'aucuns, qui manient aisément le superlatif, appellent «le Nobel québécois» — «ne fait que consacrer des auteurs déjà reconnus par l'Institution», dit Robert Yergeau, professeur au Département des lettres françaises de l'Université d'Ottawa, et auteur d'un essai critique sur les prix littéraires devant paraître cet automne aux Éditions Triptyque.

Le *Répertoire des prix littéraires du Québec*, que publie le ministère de la Culture et des Communications, en recense environ quatre-vingt-dix que l'on peut *grosso modo* diviser en deux catégories. Il y a d'une part les grands prix «nationaux», qui récompensent un livre en particulier ou l'ensemble d'une œuvre. Parmi ceux-là on compte le prix Gilles-Corbeil; le prix Athanase-David du gouvernement du Québec, qui vient avec un chèque de 30 000 \$, un parchemin et «une médaille en argent à tirage unique créée par un artiste québécois»; les Prix littéraires du Gouverneur général du Canada, administrés par le Conseil des Arts du Canada et accompagnés d'une bourse de 10 000 \$;

le prix Québec-Paris, remis durant le Salon du livre de Paris et accompagné d'une bourse de 2 000 \$ provenant du gouvernement du Québec (à laquelle la Ville de Paris ajoute 4 000 francs); le prix Molson du roman de l'Académie des lettres du Québec (doté de 5 000 \$ par la brasserie Molson-O'Keefe du Québec); le Grand Prix du livre de Montréal (GPLM), qui consiste en une bourse de 10 000 \$ offerte par la Ville de Montréal; le prix Émile-Nelligan, décerné à «un poète nord-américain de langue française de 35 ans ou moins» (accompagné d'une médaille en bronze créée par James Guitet et d'une bourse de 5 000 \$).

Il existe d'autre part une flopée de prix régionaux et locaux, réservés à un groupe d'âge précis (le prix Marie-Claire-Daveluy, pour les Canadiens «d'expression française» de 15-20 ans ou le prix Angéline-Berthiaume-Du-Tremblay, pour les personnes de 65 ans et plus) ou à un genre... Il faut enfin signaler les nouveaux venus auxquels on finira bien par coller une étiquette : les Prix du Signet d'Or, de Radio-Québec, qui en seront cet automne à leur deuxième édition; le Prix des lectrices *Elle Québec* qui a fait de Jacques Godbout, en mai, son second lauréat; les Prix littéraires du Chantanteuil (à Québec), décernés pour la première fois en juin. Évidemment tous censés récompenser des œuvres qui se distinguent par leurs qualités littéraires. Font exception : le Prix international de la paix P.E.N.-Québec, commandité par Alcan et Hydro-Québec pour un montant de 10 000 \$ et décerné «à un écrivain de la francophonie dont l'œuvre aura le mieux servi la cause de la paix»; ou le prix Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,

créé en 1944 afin de signaler les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine intellectuel et littéraire servent les intérêts supérieurs de la nation québécoise.



Bref des prix, il y en a. Pour toutes les pointures d'écrivains. «Et après ?», rétorque Richard Lafleur, directeur général du Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean. «Il faut souligner le travail de ceux qui forgent l'identité culturelle des régions, reconnaître leur apport à la vie intellectuelle du milieu, en un mot les encourager.» «On a tendance à instaurer beaucoup de prix régionaux. Ça n'est pas superflu : on attire ainsi l'attention sur le travail de certains écrivains», renchérit Gilles Pellerin, des Éditions L'instant même.

D'autres (concentrés à Montréal ?), cependant, n'en démordent pas : les prix littéraires sont tellement nombreux qu'ils finissent par avoir peu d'impact et de valeur. Mais la question du nombre, soulevée à intervalles réguliers par des écrivains et des journalistes, est-elle vraiment pertinente ? Et si elle n'était que prétexte à dissimuler les véritables enjeux, autrement importants, que recèle le fabuleux monde des prix littéraires ?

La guerre des clans

À cet égard, l'année 1993-1994 est exemplaire. À marquer d'une pierre blanche, assurément.

Il y eut d'abord, fin 1993, «l'affaire» Nancy Huston. Décidément, il y avait longtemps que tant de bruit et de fureur n'avaient frappé la scène des prix littéraires. L'attribution du prix Molson du roman de l'Académie des lettres du Québec à Jacques Desautels pour *Le quatrième Roi mage*, un très honnête premier roman, mais sans plus, qui avait déjà obtenu le prix Robert-Cliche, n'a pas provoqué un tel débat. Et en 1992, le «milieu» n'avait pas protesté très fort, non plus, lorsque le même prix Molson avait été attribué à *Mais qui va donc consoler Mingo ?* (publié par Robert Laffont), encore un premier roman plutôt moyen, de Paul Buissières celui-là. Mais quoi ! Une Canadienne anglaise, de surcroît installée à Paris, qui reçoit le Prix du Gouverneur général dans la catégorie «Romans et nouvelles de langue française» ? La plume vengeresse — et, disons-le, passablement

«montréal-centriste» — de l'acide journaliste Nathalie Petrowski, avait d'entrée de jeu faussé le débat en faisant de l'affaire une querelle entre Québécois et Canadiens anglais (le lauréat de la section francophone devait être un francophone, affirmait-elle en

substance). Les arguments des éditeurs étaient d'une autre substance. Nancy Huston avait d'abord écrit *Cantique des plaines* en anglais, puis l'a traduit en français; ce livre aurait donc dû être retenu, s'il avait à l'être, soit dans la catégorie «Romans et nouvelles» de langue anglaise (puisque c'est dans cette langue que le roman fut originellement écrit et publié), soit dans «Traduction» (qui, comme son nom l'indique, veut souligner la qualité d'une traduction de l'anglais au français d'une part, et du français à l'anglais d'autre part).

Comment se fait-il que personne, au Conseil des Arts du Canada, n'ait remarqué l'erreur ? Et comment, du reste, le jury a-t-il pu commettre pareille bourde ! ?

Au printemps, en changeant du tout au tout la vocation de ses quatre prix (l'Adrienne-Choquette, originellement décerné à l'auteur d'un recueil de nouvelles inédit; le Monique-Corriveau, à l'auteur d'un livre pour les jeunes de 8 à 12 ans; l'Octave-Crémazie, à un poète n'ayant jamais publié de recueil; et, le plus célèbre d'entre eux, le Robert-Cliche, destiné à l'auteur d'un premier roman), le Salon du Livre de Québec devait à son tour faire son petit effet. En 1992, déjà, l'attribution du Robert-Cliche à Gabrielle Gourdeau pour *Maria Chapdelaine ou le paradis retrouvé* avait causé une certaine agitation, l'éditeur du prix — Les Quinze, dirigé par Jacques Lanctôt — reniant presque le manuscrit lauréat. Si l'année 1993, avec Jacques Desautels comme lauréat, fut une année d'accalmie, il y eut le printemps dernier, donc. Les prix décernés dans le cadre du Salon du livre de Québec ne s'appelaient plus désormais que «Prix littéraires Desjardins», il y en avait cinq (roman, poésie, nouvelle, littérature de jeunesse, essai), et seuls les livres déjà publiés — au lieu des manuscrits inédits — pouvaient être primés. Pendant que L'instant même et les Écrits des Forges, respectivement responsables de la publication de l'Adrienne-Choquette et de l'Octave-Crémazie, se montraient assez philosophes, Jacques Lanctôt ne craignait pas, lui, d'ameuter le milieu littéraire et le grand public par médias interposés.

Querelle oiseuse ? Oui et non. Prix reconnu comme LE prix de la relève du roman québécois, le Robert-Cliche a lancé, depuis sa création en 1979, de belles carrières : celles des Gaétan Brulotte, Madeleine Monette, Robert Lalonde, Chrystine Brouillet, Jean-Alain Tremblay, Jacques Desautels... Certes, il était devenu de bon ton de le critiquer : les jurés étaient obligés de faire avec les manuscrits reçus, et certaines années s'avèrent moins fastes que d'autres. Parce que, constate Denis Lebrun, directeur général du SLQ,

l'édition québécoise intègre maintenant beaucoup plus facilement la relève et plusieurs auteurs d'un premier roman envoient leur manuscrit à un éditeur au lieu de le réserver pour le Robert-Cliche; aussi a-t-on vu la qualité des manuscrits baisser d'année en année. Cela prouve que le Robert-Cliche tel que nous le connaissons depuis toujours a fait son temps.

Par ailleurs, ajoute M. Lebrun,

la vraie relève, ce ne sont pas nécessairement des auteurs d'un premier livre. Ce sont plutôt des auteurs qui ont peu publié, mais qui ont déjà obtenu la sanction de comités de lecture et du public — qui ont donc prouvé qu'ils avaient des chances de rester. Ceux-là méritent d'être encouragés.

Il n'empêche que le lauréat du Robert-Cliche, en bénéficiant de la



GRAND PRIX DU LIVRE DE MONTRÉAL



vitrine du SLQ, avait également droit à un impressionnant battage publicitaire : lancement en grandes pompes, entrevues et critiques dans les médias nationaux, séances de signature pendant toute la durée du Salon... Peu d'auteurs qui en sont à leur premier, voire à leur deuxième livre, peuvent se targuer d'un tel traitement. «Le

Robert-Cliche donne toujours lieu à des retombées économiques intéressantes et, pour cette raison même, plusieurs éditeurs voulaient le publier. D'où les chicanes et les hargnes», estime pour sa part Jacques Lanctôt.

Il y aura désormais deux prix attribués aux romanciers de la relève : le Robert-Cliche, toujours choisi sur manuscrit, publié aux Quinze, et lancé dès cet automne dans le cadre du Salon du livre de Montréal; et le prix Desjardins du roman, décerné celui-là à un livre publié durant l'année.

La grande illusion

Si, pour certains, l'affaire des prix Desjardins n'est qu'un élément supplémentaire de la sempiternelle guéguerre entre Montréal et Québec (qui se joue, on le sait, sur tous les fronts : sportif, politique, économique, culturel...), elle n'en a pas moins le mérite d'attirer l'attention sur ce principe qui consiste à décerner des prix sur manuscrit (signé d'un pseudonyme, précisons-le). «Pour les puristes, c'est sans doute la seule façon d'assurer une certaine objectivité», lance, légèrement ironique, un Antoine del Busso qui affirme cependant que notre système est «relativement juste».

Le prix doit récompenser une œuvre en raison de sa valeur littéraire, insiste le président de l'ANEL. Cela dit, les jurés entretiennent toujours des connivences, conscientes ou inconscientes, avec des auteurs. Mais on aurait tort de crier à la tricherie.

«Notre système prétend à l'objectivité et entretient l'illusion que les prix vont aux meilleurs livres», affirme pour sa part Robert Yergeau.

Voyons un peu comment il fonctionne, ce fameux «système». Pour les prix décernés par le gouvernement du Québec, le ministre de la Culture et des Communications nomme chaque année un jury formé de trois à cinq personnes d'après une liste que lui soumet Claude Janelle, le coordonnateur des Prix du Québec.

Les personnes sont choisies en fonction de critères précis, comme leur influence dans le milieu, leur notoriété, leur compétence... Les jurys du prix Athanase-David sont donc constitués d'écrivains, de critiques, d'éditeurs, de directeurs de collections,

explique Claude Janelle. Le Conseil des Arts du Canada procède sensiblement de la même manière, tout en privilégiant les «jurys de pairs» (des essayistes pour évaluer les essais, des poètes pour les recueils de poésie, etc.); cette politique est à l'honneur dans beaucoup d'organismes administrateurs de prix. Par ailleurs, les jurys sont

généralement nommés pour une année, mais cette règle comporte des exceptions : le prix Émile-Nelligan (deux ans), le prix Molson de l'Académie des lettres du Québec (deux ans), le Grand Prix du livre de Montréal (trois ans)...

La «notoriété», «l'influence dans le milieu» : ces critères utilisés pour asseoir la crédibilité des jurys ne sont pas des vertus, mais des signes de pouvoir; d'un pouvoir qu'on a parce qu'on publie (beaucoup) dans les lieux qu'il faut, parce qu'on occupe une ou plusieurs positions stratégiques, parce qu'on cumule et monopolise. Le nom des Gilles Marcotte, Jacques Godbout, Jacques Folch-Ribas et autres François Ricard — des gens connus, médiatisés, eux-mêmes lauréats — fait bien sur un jury, paraît mieux que celui d'un obscur bibliothécaire ou d'un écrivain régional. Mais dans le milieu littéraire, «bien des gens occupent plusieurs fonctions, ont des liens avec tel éditeur, telle université, tel média, et le grand public l'ignore», dit Robert Giroux, lui-même directeur des Éditions Triptyque et professeur à l'Université de Sherbrooke.

Un juré n'est jamais choisi au hasard : il est sollicité parce qu'il représente un milieu (au pouvoir) ou une tendance (à la mode). On ne demandera jamais à quelqu'un comme Denis Vanier, qui n'appartient à aucun clan, qui ne fait pas très bcbg, d'être membre d'un jury,

ajoute Robert Yergeau.

Les membres d'un jury n'appartiennent pas toujours à la même bande — au même réseau. En principe, cela devrait assurer un certain équilibre; souvent, cela signifie plutôt, dans les faits, une lutte d'influences, des tractations, des négociations (entre ceux qui ont du pouvoir dans le milieu littéraire et ceux qui en ont moins) dont l'enjeu est autant l'élection d'un lauréat que des finalistes. À défaut d'être les meilleurs, ces derniers peuvent au moins se targuer d'être parmi les meilleurs. «J'ai déjà été finaliste pour le Prix du Gouverneur général, et j'étais très très content», affirme ainsi Gilles Pellerin.

Cela dit, «on aura beau faire : nul jury, jamais, ne sera parfaitement objectif», reconnaît Yergeau. Et le problème des prix, s'il se résumait à cela, ne serait pas si grave. Là où le bât blesse sérieusement, cependant, c'est dans les faits que

ces choix essentiellement arbitraires passent pour objectifs. Si on prenait les prix pour ce qu'ils sont, à savoir des photographies du champ littéraire à un moment précis, la question des jurys et des clans serait moins choquante. Mais un prix sert aussi (sert d'abord ?) à assurer le pouvoir symbolique d'un auteur : un lauréat trouve sans peine sa place au sein de l'Institution; en outre, il obtiendra plus facilement des bourses, tandis qu'on le publiera plus volontiers,

analyse encore Yergeau.

Il serait tout aussi illusoire de croire que les «prix des lecteurs» ou «prix du public» peuvent être objectifs. Ces derniers lisent les critiques et sont influencés par le discours médiatique accompagnant une œuvre, son auteur et son éditeur. Du reste, croit Antoine del Busso, «les prix



Prix littéraires du Chantauteuil

du public vont généralement à des livres qui ont eu un bon succès, qui se sont bien vendus en librairie». «Les prix du public signifient une chose : que le livre a bien circulé, acquiesce Gilles Pellerin. Mais ce que le public consacre, c'est l'orthodoxie.»

Remèdes ou placebos ?

L'UNEQ a étudié de près le mode d'attribution des bourses, mais n'a pas encore cru bon de se pencher sur le phénomène des prix littéraires (elle qui en administre trois : le prix Émile-Nelligan, les Grands Prix du *Journal de Montréal* et le Prix Molson de l'Académie des lettres du Québec). Son président, Bruno Roy, se dit «partisan de l'attribution des prix par les pairs, malgré les limites du système», tout en reconnaissant timidement que «certains prix ont des allures de corporation». Pour contrer «l'effet clique», Roy propose des jurys plus représentatifs, qui tiendraient compte des régions et des différentes générations (les moins de 40 ans, par exemple, sont peu sollicités). «Quoiqu'il ne faille pas tomber dans la rectitude politique», s'empresse-t-il de souligner.

De son côté Claire Leblanc, responsable des Prix du Signet d'or de Radio-Québec, croit avoir trouvé une solution à l'épineux problème de la composition des jurys. «On évite les personnes rattachées à des maisons d'édition. Il nous importe davantage d'avoir des experts crédibles comme jurés que des vedettes médiatiques», assure-t-elle.

Robert Giroux, lui, en appelle à la transparence.

Il faut savoir qui organise les prix, qui choisit les jurés et comment ils sont choisis, quels sont les commanditaires... Cela pourrait avoir comme effet de relativiser l'importance des prix, autant au sein de l'Institution qu'auprès du grand public.

Manque de pub

Mais pour le grand public, justement, les prix littéraires ont-ils tellement d'importance ? En tout cas, le Prix du Gouverneur général et le prix Athanase-David ne semblent pas transformer leurs lauréats en auteurs de best-sellers, alors que ce sera le contraire avec le Robert-Cliche. Mais quoi qu'il en soit, aucun lauréat ne peut espérer des ventes comparables à celles qu'entraîne un prix comme le Goncourt français.

«En fait, évalue un Gilles Pellerin plutôt caustique, les prix ne génèrent à peu près rien dans l'espace littéraire. On continue de se précipiter sur les prix qui émanent de France, point.»

Le «on» visé ici s'adresse en bonne partie aux médias qui ouvrent leurs pages ou consacrent leur temps d'antenne deux fois plutôt qu'une aux lauréats des grands prix français. «Si on avait de véritables pages littéraires...», soupire Pellerin. Et de véritables émissions littéraires, aussi. Bien sûr, les lauréats des Prix du Québec ont droit à des entretiens sur les ondes de Radio-Canada et à leur petite cérémonie diffusée par Radio-Québec depuis deux ans, comme le rappelle Claude Janelle, mais un petit quart d'heure à *Sous la couverture*, un brin de causette avec Jean-Pierre (Coallier), une mention de Serge Turgeon (responsable de la revue de presse à *Salut ! Bonjour*, l'émission du matin la plus regardée) qui, pour une fois dans l'année, pourrait

oublier d'éplucher *Le Lundi* ? «À la télé, il n'y a pas beaucoup de place pour les prix littéraires», commente laconiquement Jocelyne Dazé, directrice des communications à l'UNEQ. «Il faut lutter, susciter un intérêt autour du livre en créant des événements similaires à ceux de l'industrie du disque», croit Jacques Lanctôt.

Les Prix du Signet d'or ont bien fait l'objet d'un gala télévisé, diffusé par Radio-Québec. «En décembre dernier, nous avons atteint 125 000 téléspectateurs, ce qui est très bon pour ce type d'émission», dit Claire Leblanc. Mais l'ensemble des grands prix nationaux (ne serait-ce que ceux-là) pourraient sans doute avoir un tout autre impact s'ils étaient l'objet d'un spectacle à grand déploiement.

En attendant le spectacle, Jean Jonassaint, agent de développement culturel au Service de la culture de la Ville de Montréal et secrétaire du Grand Prix du livre de Montréal, semble assez fier du «concept promotionnel» dont bénéficie le Prix. Il y a tout d'abord cette entente avec Québec Loisirs, qui garantit au lauréat une édition club de trois mille exemplaires en plus d'en faire la publicité dans son catalogue (tiré à 300 000 exemplaires); puis des lectures publiques (*La pissouse*, le livre de Anne Élane Cliche, la lauréate de 1992, avait été «mis en scène» par rien de moins que la troupe Carbone 14) financées par le Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM), un affichage sur les colonnes de la ville, des signets... «Nous tentons en outre d'assurer au lauréat une diffusion en France et aux États-Unis, notamment par le canal universitaire», dit Jean Jonassaint.

Selon M. Jonassaint, la Ville de Montréal investirait près de 100 000 \$ (en argent et services) dans la promotion de son prix littéraire. Rares sont les lauréats qui bénéficient d'un tel battage publicitaire. Le GPLM est aussi accompagné d'une bourse de 10 000 \$, soit autant que les Prix du Gouverneur général; plus souvent toutefois, les bourses remises aux lauréats ne dépassent guère 1 000 \$ ou 2 000 \$. «Les bourses rattachées aux prix sont à la hauteur de la considération qu'on porte à la littérature», soutient Gilles Pellerin.

Pour plusieurs, cet aspect des prix littéraires mérite également réflexion. Mais peut-être est-il temps, en fait, d'interroger le système au complet. Trop de prix littéraires ? Tout dépend du sort qu'on leur réserve et de la vocation qu'on veut bien leur destiner.

¹ On a cependant déjà vu pire (et beaucoup plus ridicule), comme le montre cet épisode qui appartient au monde du théâtre. En 1987, lors d'une des dernières éditions de la Quinzaine internationale de théâtre, à Québec (manifestation aujourd'hui remplacée par le Carrefour international de théâtre), l'acteur Yves Jacques avait obtenu un grand prix d'interprétation féminine (eh! oui) pour son jeu dans *Les Feluettes*. Même si Yves Jacques y jouait le rôle d'une femme (lisez la pièce, vous comprendrez pourquoi), il aurait dû bien évidemment recevoir son prix en tant qu'interprète masculin. Tout le monde l'avait compris, sauf le jury.

